H8 - MÉTROPOLE ET COLONIES :
LA POLITIQUE COLONIALE DE LA IIIème RÉPUBLIQUE (1870-1914)

1 La mise en scène de l'empire colonial

« Notre domaine colonial », série de douze chromos du chocolat Poulain, 1900.

Ces vignettes, diffusées notamment auprès des enfants, mettent en scène une colonisation harmonieuse, source de produits exotiques pour la métropole.

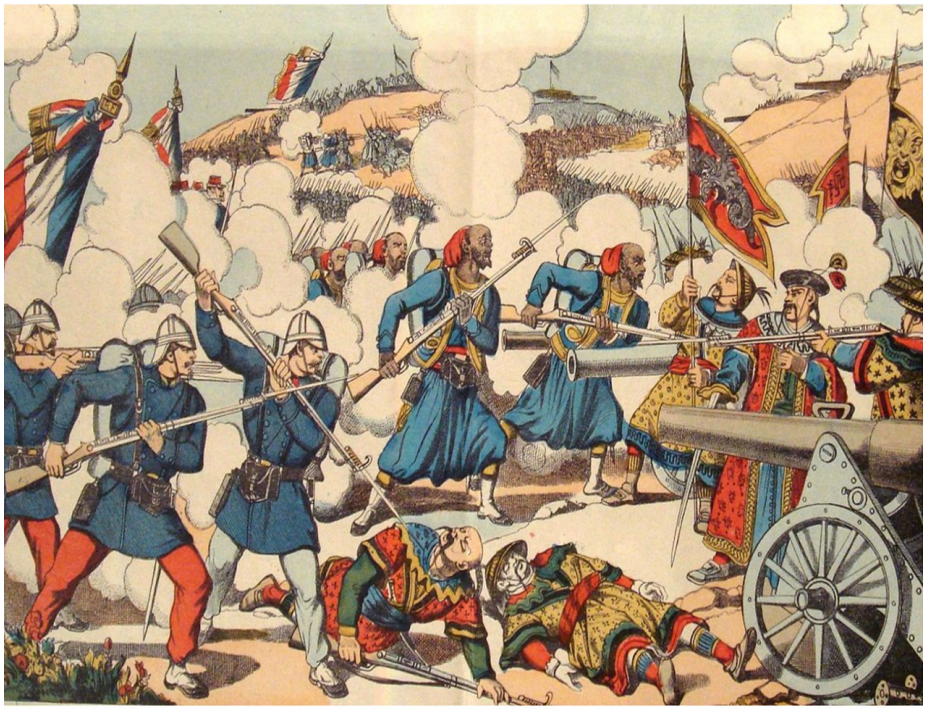

2 Violences et conquêtes

La prise de Lang Son le 13 février 1885, image d'Épinal, 1885.

La colonisation se fait dans la violence, au détriment des populations locales. Entre 1881 et 1885, la France conquiert ainsi une grande partie de la péninsule indochinoise.

H8 - MÉTROPOLE ET COLONIES :
LA POLITIQUE COLONIALE DE LA IIIème RÉPUBLIQUE (1870-1914)

Fiche d'objectifs

Notions et vocabulaire à savoir définir	Repères chronologiques à savoir situer :
- colonie, métropole, protectorat, empire colonial - missionnaire, évangélisation - impérialisme - sujet, citoyen, indigène - acculturation, assimilation - ségrégation - travail forcé, concession - racisme	- dater la conférence de Berlin - dater l'entrée en vigueur du Code de l'indigénat et sa diffusion dans tout l'empire colonial - dater la crise de Fachoda - dater la signature de l'Entente cordiale - situer les colonies françaises sur un planisphère - situer la ville de Saigon sur un planisphère et en Indochine française
Grandes lignes du cours à savoir expliquer :	**Capacités et méthodes à savoir maitriser :**
- pourquoi la France se lance-t-elle dans des conquêtes coloniales à partir des années 1880 ? - comment l'empire colonial français est-il conquis à partir de 1880 ? - comment se manifeste la domination coloniale française ? - pourquoi la domination coloniale française est-elle fortement contestée en métropole et dans les colonies ?	- faire des références aux documents à analyser : décrire un document iconographique et/ou citer un texte entre guillemets. - mobiliser des connaissances tirées de la leçon pour expliquer les références aux documents - critiquer les documents à analyser

Évaluation (couplée avec les chapitres 6 et 7) : Analyse de deux documents (1 heure)
Vous disposerez de deux documents à analyser, accompagnés d'une consigne pour vous guider. À vous de rédiger l'introduction, qui présentera les documents et annoncera le plan. Puis, à vous de rédiger l'analyse des documents en suivant le plan proposé par la consigne : au sein des parties, vous devrez faire référence aux documents puis expliquer ces références à partir de vos connaissances.

H8 - MÉTROPOLE ET COLONIES :
LA POLITIQUE COLONIALE DE LA IIIème RÉPUBLIQUE (1870-1914)

Introduction

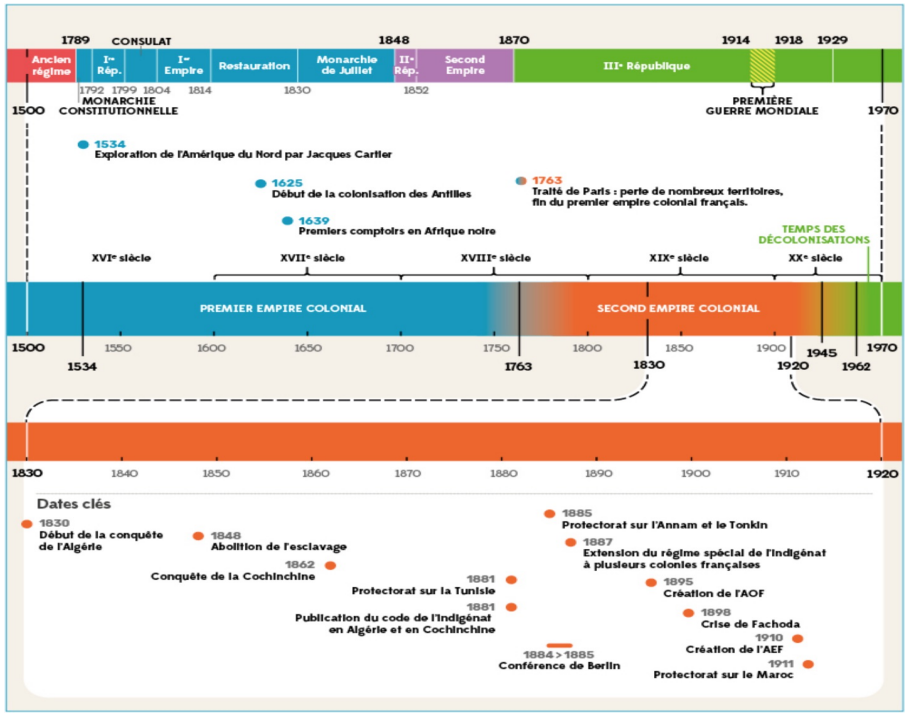

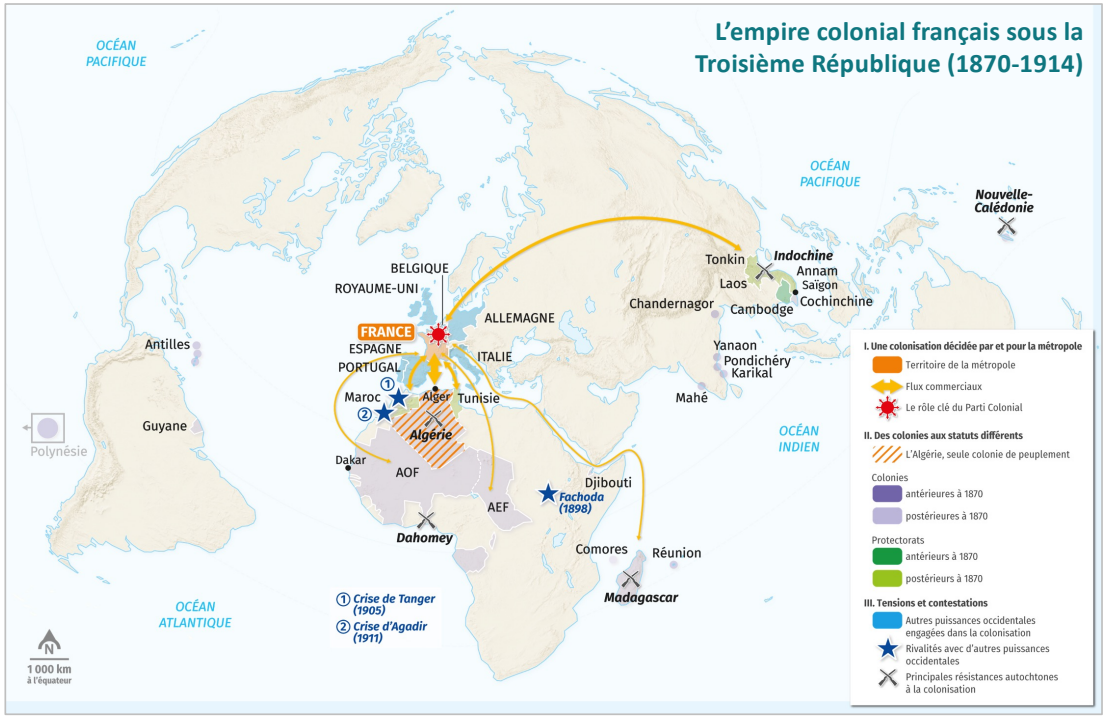

Problématique : De 1870 à 1914, comment la Troisième République tente-t-elle de concilier ses valeurs et les enjeux liés à la colonisation ?

H8 - MÉTROPOLE ET COLONIES : LA POLITIQUE COLONIALE DE LA IIIème RÉPUBLIQUE (1870-1914)

I. L'expansion coloniale française à la fin du XIXème siècle

A. Des motivations coloniales qui ne font pas l'unanimité

Consigne : Confrontez les documents pour montrer que la colonisation soulève de vifs débats autour d'arguments économiques, culturels et diplomatiques. Vous porterez un regard critique sur les documents.

	Selon Jules Ferry	Selon Georges Clemenceau
Arguments économiques	... ...	... ...
Arguments culturels	... ...	... ...
Arguments politiques	... ...	... ...

3 La colonisation selon Jules Ferry (28 juillet 1885)

« Sur le terrain économique, je me suis permis de placer devant vous, […] les considérations qui justifient le besoin […] de débouchés. […] Pourquoi ? Parce qu'à côté, l'Allemagne se couvre de barrières, parce que au-delà de l'océan les États-Unis d'Amérique sont devenus protectionnistes à outrance. […]

Messieurs, il y a un second point, […] que je dois également aborder […] : c'est le côté humanitaire et civilisateur de la question. […] Messieurs, il faut parler plus haut et plus vrai ! Il faut dire ouvertement qu'en effet les races supérieures ont un droit vis-à-vis des races inférieures. […] Je répète qu'il y a pour les races supérieures un droit, parce qu'il y a un devoir pour elles. Elles ont le devoir de civiliser les races inférieures. […]

Un troisième, plus délicat, […] c'est le côté politique de la question. […] Je dis que la politique coloniale de la France, […] celle qui nous a fait aller, sous l'Empire, à Saigon, en Cochinchine, celle qui nous a conduits en Tunisie, celle qui nous a amenés à Madagascar, je dis que cette politique d'expansion coloniale s'est inspirée d'une vérité sur laquelle il faut appeler votre attention : à savoir qu'une marine comme la nôtre ne peut se passer, sur la surface des mers d'abris solides, de défenses, de centres de ravitaillement. […] Rayonner sans agir, sans se mêler aux affaires du monde, […] vivre de cette sorte, pour une grande nation, croyez-le bien, c'est abdiquer […]. »

Discours de Jules Ferry à la Chambre des députés, 28 juillet 1885.

5 La réponse de Georges Clemenceau (30 juillet 1885)

« Ah ! Si vous voulez des débouchés, cherchez dans cette voie du bon marché de la fabrication et du bas prix des transports. Or, lorsque vous dépensez une centaine de millions en expéditions guerrières, vous ne faites que charger le budget, grever le travail, diminuer le pouvoir d'achat du salaire ; vous augmentez les prix de la fabrication. […] Le travail est grevé par vos impôts de consommation. […]

Races supérieures, races inférieures, c'est bientôt dit ! Pour ma part, j'en rabats singulièrement depuis que j'ai vu des savants allemands démontrer scientifiquement que la France devait être vaincue dans la guerre franco-allemande parce que le Français est d'une race inférieure à l'Allemand. […] Je ne veux pas juger au fond la thèse qui a été apportée ici et qui n'est pas autre chose que la proclamation de la puissance de la force sur le droit. […] Mais n'essayons pas de revêtir la violence du nom hypocrite de civilisation. […] Mais nous dirons, nous, que lorsqu'une nation a éprouvé de graves, de très graves revers en Europe, lorsque sa frontière a été entamée, il convient peut-être, avant de la lancer dans des conquêtes lointaines […] de bien s'assurer qu'on a le pied solide chez soi. »

Discours de Georges Clemenceau à la Chambre des députés, 30 juillet 1885.

H8 - MÉTROPOLE ET COLONIES : LA POLITIQUE COLONIALE DE LA IIIème RÉPUBLIQUE (1870-1914)

I. L'expansion coloniale française à la fin du XIXème siècle

B. Les moyens et les acteurs de ces conquêtes coloniales

1 **La conquête du Tonkin** Illustration de protège-cahier réalisée par Victor Poirson vers 1890.
La France tente de s'installer en Indochine depuis le milieu du XIXe siècle et au Tonkin depuis 1873. Elle y rencontre l'opposition de la Chine et de l'empereur d'Annam, notamment en 1884-1885 : ici, les troupes de l'amiral Courbet débarquent au Tonkin, au nord de l'Indochine, afin de le pacifier. En 1887, l'Union indochinoise est officiellement créée, mais les résistances sont nombreuses.

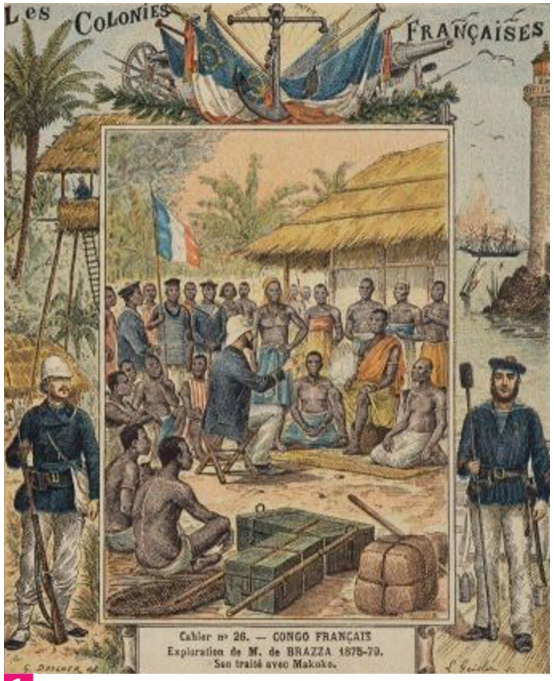

1 **Savorgnan de Brazza négocie avec le Makoko**
« Exploration de M. de Brazza, 1875-1879. Son traité avec Makoko ».
Les colonies françaises, cahier n°26, Congo français, 1892.

1 **Une leçon de catéchisme au Congo français au début du XXe siècle**

Carte postale d'une mission catholique à Brazzaville, vers 1900, Musée national de l'Éducation, Rouen.

H8 - MÉTROPOLE ET COLONIES :
LA POLITIQUE COLONIALE DE LA IIIème RÉPUBLIQUE (1870-1914)

I. L'expansion coloniale française à la fin du XIXème siècle

B. Les moyens et les acteurs de ces conquêtes coloniales

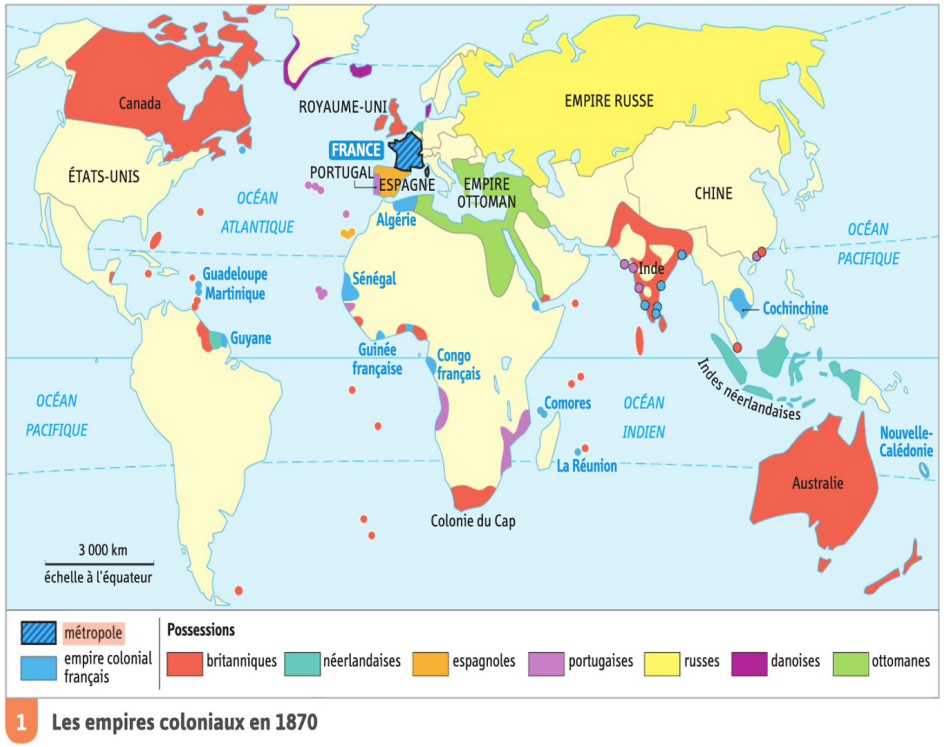

1 Les empires coloniaux en 1870

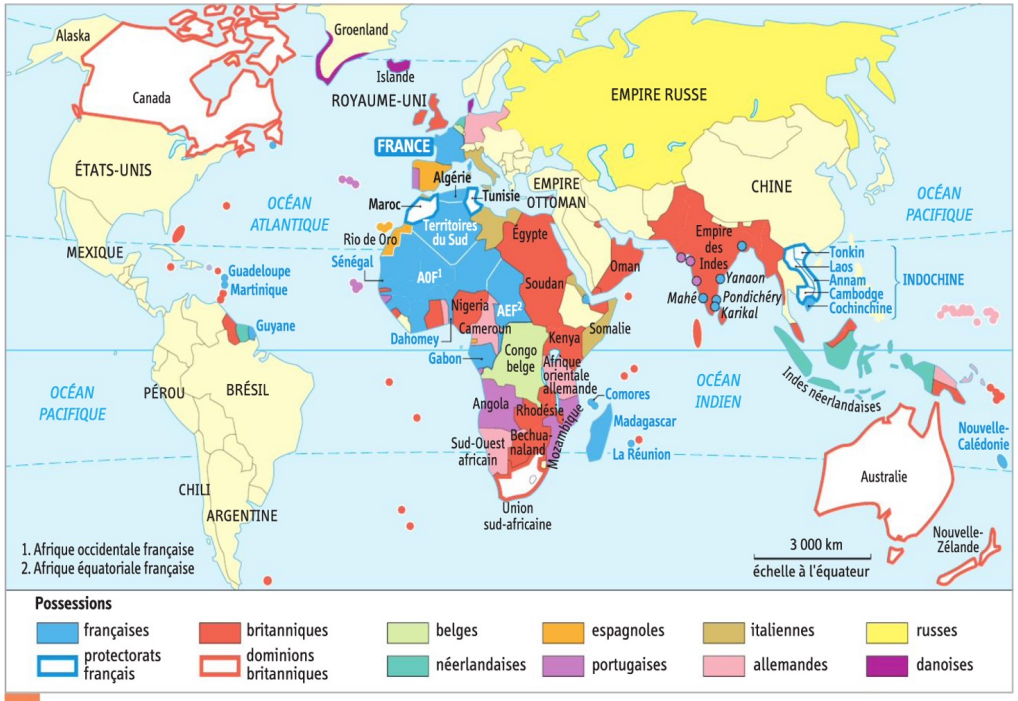

3 Les colonies françaises et européennes en 1914

H8 - MÉTROPOLE ET COLONIES : LA POLITIQUE COLONIALE DE LA IIIème RÉPUBLIQUE (1870-1914)

I. L'expansion coloniale française à la fin du XIXème siècle

B. Les moyens et les acteurs de ces conquêtes coloniales

1 Un ensemble de territoires aux statuts variés

Statut du territoire	Caractéristiques	Ministère de rattachement	Territoires concernés
Colonies de peuplement	Nouveaux foyers de peuplement dans lesquels des colons, venus de métropole, s'installent définitivement	Ministère de l'intérieur	Algérie
Colonies d'exploitation	Colonies dont la vocation est essentiellement économique (exploitation des ressources et perception de l'impôt)	Ministère des Colonies	A.O.F. et A.E.F.
Colonies mixtes	La présence de colons est limitée à certains territoires	Ministère des Colonies	Cochinchine
Comptoirs	Établissements de commerce colonial situés sur un littoral	Ministère des Colonies	Comptoirs indiens : Mahé, Pondichéry, Karikal, Chandernagor, Yanaon
Protectorats	Territoires qui ont renoncé à une partie de leur souveraineté (défense, diplomatie, douanes) au profit d'une puissance européenne	Ministère des Affaires étrangères	Tunisie, Maroc, Laos, Cambodge, Tonkin, Annam

1871-1914 L'empire colonial de la République française

H8 - MÉTROPOLE ET COLONIES : LA POLITIQUE COLONIALE DE LA IIIème RÉPUBLIQUE (1870-1914)

I. L'expansion coloniale française à la fin du XIXème siècle

C. Les rivalités nées des conquêtes coloniales européennes

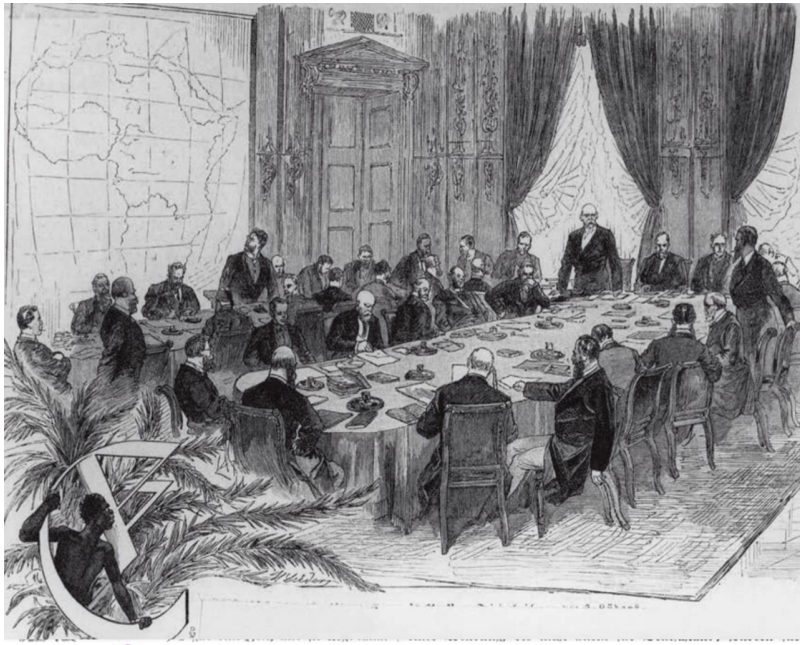

1 Le partage de l'Afrique à la conférence de Berlin

Séance d'ouverture de la conférence de Berlin le 15 novembre 1884, Hermann Lüders.

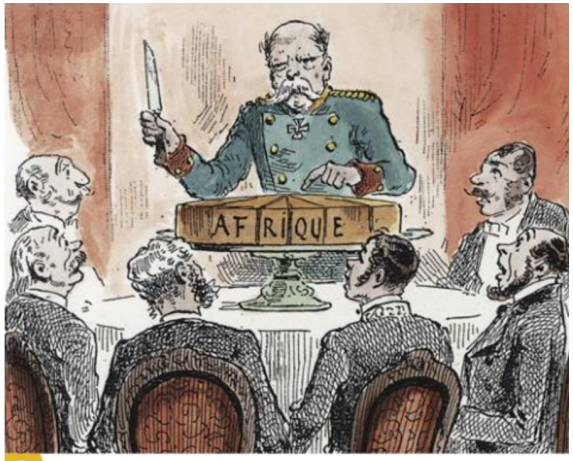

2 La course à l'Afrique

« Chacun sa part, si l'on est bien sage »,
Caricature de Draner publiée dans l'hebdomadaire français *L'Illustration*, janvier 1885.

Débutée en novembre 1884, la conférence de Berlin s'achève en février 1885. Elle visait à réguler la compétition coloniale internationale en Afrique pour éviter les guerres.
Le chancelier allemand Bismarck (debout) cherche à détourner la France d'un conflit européen.

1 Le partage de l'Afrique

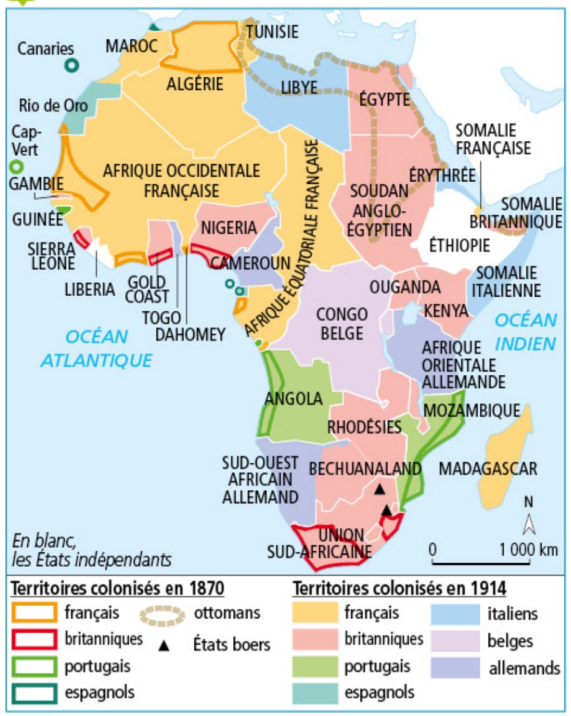

H8 - MÉTROPOLE ET COLONIES : LA POLITIQUE COLONIALE DE LA IIIème RÉPUBLIQUE (1870-1914)

I. L'expansion coloniale française à la fin du XIXème siècle

C. Les rivalités nées des conquêtes coloniales européennes

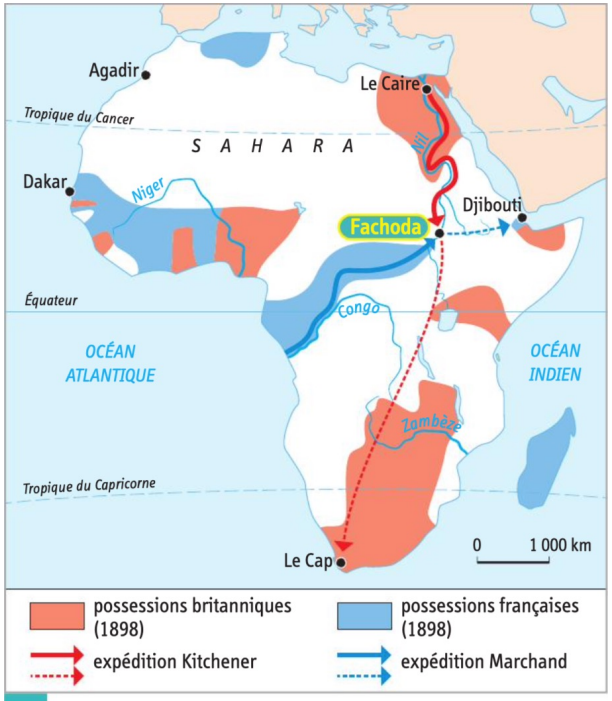

1 Le choc des impérialismes en Afrique

2 Le point de vue du général britannique

« Je les informai sans retard, télégraphia Kitchener à son Gouvernement, que la présence à Fachoda et dans la vallée du Nil d'une troupe française était regardée comme une violation directe des droits de l'Égypte et de la Grande-Bretagne et que, suivant mes instructions, je devais protester, dans les termes les plus énergiques, contre l'occupation de Fachoda et l'érection du drapeau français [...]. M. Marchand me répondit que [...] les instructions de son gouvernement étaient précises [...]. Il devait attendre des ordres pour une action [...]. Je lui demandais s'il était prêt – par ordre du Gouvernement français – à résister. Les troupes anglo-égyptiennes, il ne l'ignorait pas, étaient de beaucoup supérieures aux siennes propres. M. Marchand me répondit [...] que lui et ses compagnons mourraient à leur poste. Il me demanda de permettre que la question de son départ de Fachoda fût soumise à son Gouvernement. »

Jules Cocheris, *Situation internationale de l'Égypte et du Soudan* (d'après une lettre de Kitchener de 1898), 1903.

Point de passage et d'ouverture 1 :
« 1898 : Fachoda, le choc des impérialismes » (page 224)

Consigne : Confrontez les documents pour raconter la crise de Fachoda en 1898 et montrer en quoi elle aurait pu déclencher un conflit colonial franco-britannique. Vous porterez un regard critique sur les documents.

Point méthode : Porter un regard critique sur un document en histoire

- identifier le point de vue de l'auteur et montrer qu'il existe d'autres points de vue
- repérer les éléments non évoqués (volontairement ou non) dans le document

H8 - MÉTROPOLE ET COLONIES : LA POLITIQUE COLONIALE DE LA IIIème RÉPUBLIQUE (1870-1914)

I. L'expansion coloniale française à la fin du XIXème siècle

C. Les rivalités nées des conquêtes coloniales européennes

5 L'Entente cordiale entre puissances impériales

Carte postale de l'exposition franco-britannique de 1908, célébrant l'Entente cordiale.

Signé en avril 1904, cet accord diplomatique règle les différents coloniaux franco-britanniques, ouvrant la voie à une alliance militaire.

4 Les rivalités au Maroc

« Au Maroc, seuls les Français seraient choisis par le Sultan pour construire les voies ferrées et pour exploiter les mines. Le Maroc est aujourd'hui un des rares pays où l'Allemagne bénéficie d'une libre concurrence pour son commerce et le dommage qu'elle subirait du fait de la position privilégiée de la France serait considérable. Mais ce qui serait encore plus grave, c'est le préjudice que subirait le prestige de l'Allemagne si nous acceptions sans mot dire que la France y possède des droits supérieurs aux nôtres. L'Allemagne doit protester contre l'intention de la France de s'approprier le Maroc. »

Friedrich Von Holstein (diplomate allemand), 3 juin 1904.

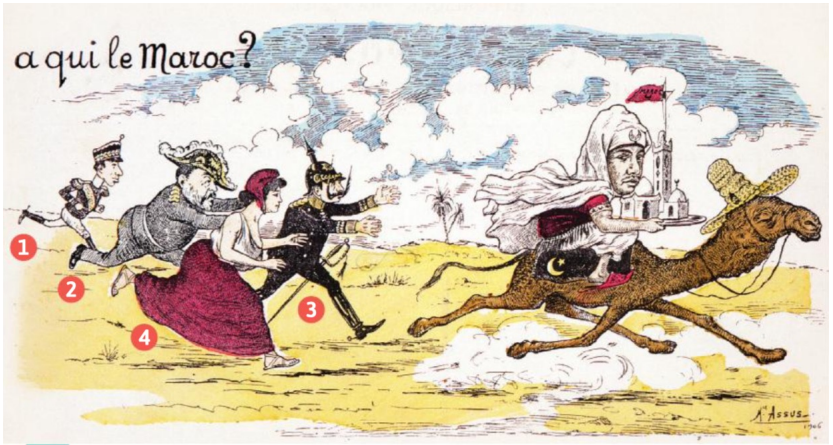

5 À qui le Maroc ?

Carte postale d'Assus, 1906. 1 Alphonse XIII d'Espagne, 2 Édouard VII d'Angleterre, 3 Guillaume II d'Allemagne et 4 Marianne poursuivant le sultan du Maroc.

Les Allemands sont bien implantés économiquement au Maroc depuis les années 1890. Les Espagnols y sont très présents démographiquement. Mais les Français obtiennent le soutien des Italiens, des Espagnols et des Britanniques (Entente cordiale signée en 1904). L'échec français de Fachoda permet d'obtenir le soutien britannique au Maroc.

H8 - MÉTROPOLE ET COLONIES : LA POLITIQUE COLONIALE DE LA IIIème RÉPUBLIQUE (1870-1914)

II. L'empire colonial français entre domination et résistance

A. Un empire colonial immense mais fortement contesté

2 L'empire français en 1911

Territoires	Superficie (en km²)	Population (en milliers d'habitants)
Algérie et Sahara	2 969 289	6 014
Tunisie	125 130	1 929
Maroc	500 000	5 000
A.O.F.[1]	3 913 250	11 343
A.E.F.[2]	1 453 888	9 000
Madagascar, Mayotte, Comores, Réunion	590 102	3 423
Côte des Somalis	120 000	213
Îles d'Amsterdam, Saint-Paul, Kerguelen	3 514	-
Établissements de l'Inde	513	283
Indochine	803 568	16 990
Guadeloupe, Martinique, Guyane, Saint-Pierre et Miquelon	91 248	450
Nouvelle-Calédonie et établissements de l'Océanie	22 651	80
Total	**10 592 842**	**54 725**

Source : *Bulletin de l'Office colonial* cité par Michel Huber, *Journal de la société statistique de Paris*, 1914.

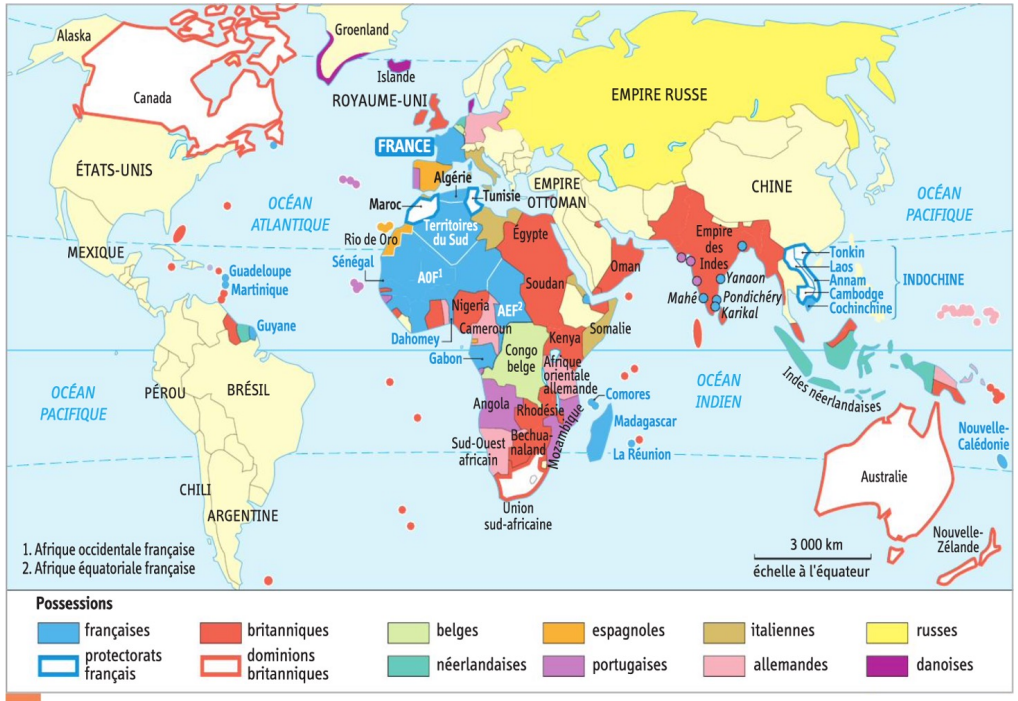

3 Les colonies françaises et européennes en 1914

1 Une révolte à Madagascar

«À Madagascar – Une poignée de héros», *Le Petit Journal*, supplément illustré, 16 avril 1905.

Dix ans après la proclamation officielle du protectorat à Madagascar en 1895, résistances et révoltes se poursuivent contre la présence des troupes françaises, essentiellement composées de soldats coloniaux.

H8 - MÉTROPOLE ET COLONIES :
LA POLITIQUE COLONIALE DE LA IIIème RÉPUBLIQUE (1870-1914)

II. L'empire colonial français entre domination et résistance

B. Les manifestations de la domination coloniale française

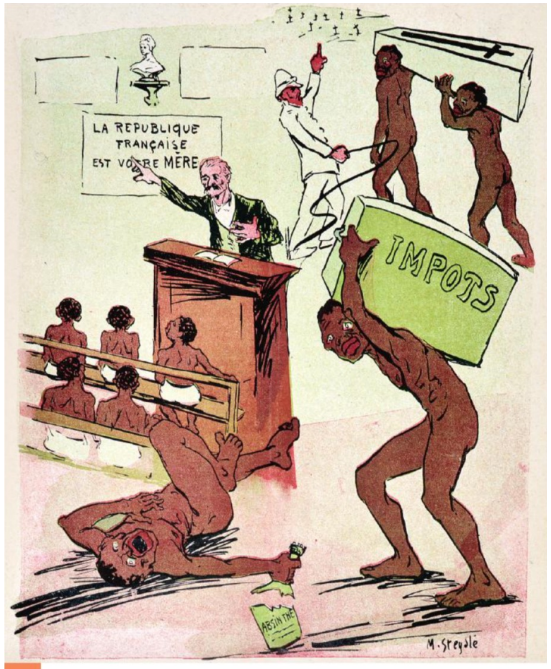

6 Une dénonciation des sociétés coloniales

« Mieux vaut violence ? » , illustration de M. Steydlé parue dans *L'Assiette au beurre*, 1911.

1 Des tirailleurs malgaches encadrés par un officier français

Photographie de Joseph-Marie-Ernest Prud'homme prise vers 1895-1900.

Les tirailleurs malgaches sont des combattants de l'armée française recrutés parmi les habitants de Madagascar, placé sous protectorat de la France en 1895.

La compagnie de tirailleurs de Madagascar est créée en août 1885. En 1892, l'unité passe à deux compagnies.

Le régiment colonial de Madagascar, recruté avant l'expédition de Madagascar de 1895, compte un bataillon malgache.
Le régiment de tirailleurs malgaches est créé en janvier 1895.

H8 - MÉTROPOLE ET COLONIES :
LA POLITIQUE COLONIALE DE LA IIIème RÉPUBLIQUE (1870-1914)

II. L'empire colonial français entre domination et résistance

B. Les manifestations de la domination coloniale française

2 Le régime pénal de l'indigénat

« **Art. 1.** La répression par voie disciplinaire des infractions spéciales à l'indigénat appartient désormais, dans les communes mixtes[1] du territoire civil[2], aux administrateurs de ces communes.[...]

Art. 2. L'administration insérera sur un registre coté et paraphé, la décision qu'elle aura prise, avec indication sommaire des motifs. Extrait certifié dudit registre sera transmis chaque semaine, par voie hiérarchique, au gouverneur général.

Art. 3. Le droit de répression par voie disciplinaire n'est concédé aux administrateurs que pour une durée de sept ans à compter du jour de la promulgation de la présente loi. »

Annexe :

Quelques exemples d'infractions fixées en Algérie :

– Propos tenus en public contre la France et le gouvernement.
– Dissimulation de la matière imposable.
– Réunion sans autorisation de plus de vingt personnes à l'occasion de Zerda ou Ziara (pèlerinage et repas publics).
– Ouverture sans autorisation de tout établissement religieux ou d'enseignement.

Types de peines : l'internement (emprisonnement, assignation à résidence, déportation), l'amende (individuelle ou collective) et le séquestre (spoliations de biens fonciers ou autres).

Loi du 18 juin 1881 (votée pour 7 ans mais prorogée régulièrement).

1. Communes où la population musulmane est très nombreuse et la population européenne réduite. 2. Zone côtière, par opposition au territoire militaire (Sahara).

Point de passage et d'ouverture 2 :
« 1887 : Le Code de l'indigénat algérien est généralisé à toutes les colonies françaises » (pages 218-219)
Consigne : Confrontez les documents pour montrer en quoi le Code de l'indigénat constitue un régime spécial pénal et comment il a été diffusé dans tout l'empire colonial français à partir des années 1880. Vous porterez un regard critique sur le document.

Point méthode : Porter un regard critique sur un document en histoire
- identifier le point de vue de l'auteur et montrer qu'il existe d'autres points de vue
- repérer les éléments non évoqués (volontairement ou non) dans le document

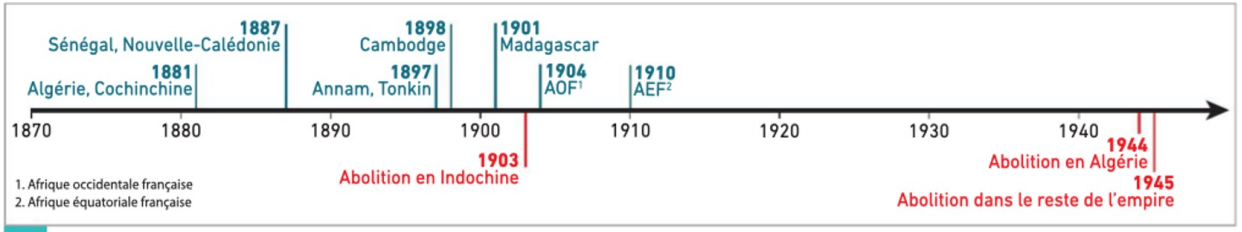

4 La diffusion du code de l'indigénat dans l'empire colonial français

H8 - MÉTROPOLE ET COLONIES : LA POLITIQUE COLONIALE DE LA IIIème RÉPUBLIQUE (1870-1914)

II. L'empire colonial français entre domination et résistance

B. Les manifestations de la domination coloniale française

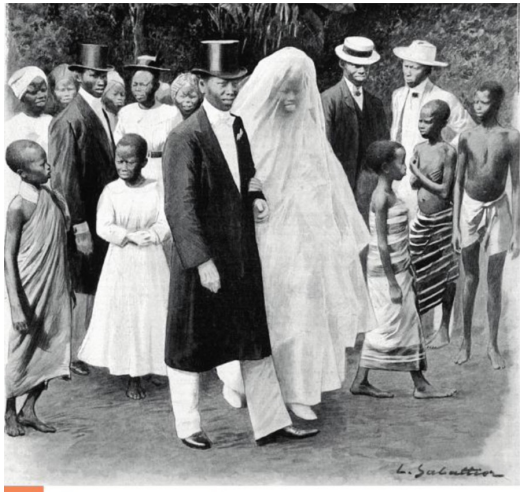

2 L'acculturation des colonisés : un mariage catholique au Dahomey en 1905

Dessin de Louis Sabattier d'après une photographie de Chantard, paru dans *L'Illustration*, 9 septembre 1905.

Les « évolués » sont une minorité parmi les indigènes (0,5 % de la population en AOF en 1914). La scolarisation des indigènes est limitée par la France mais elle donne la possibilité à quelques élèves de devenir de futures élites autochtones.

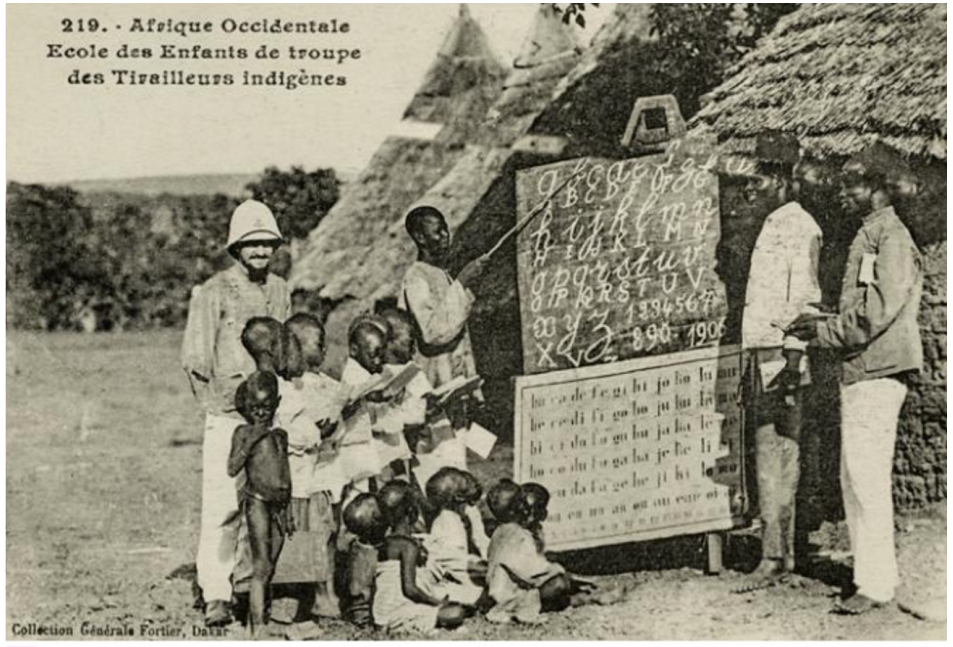

2 L'enseignement aux colonies

École des enfants des tirailleurs indigènes au Soudan français. Carte postale d'après une photographie d'Edmond Fortier, 1906.

BIOGRAPHIE

Blaise Diagne (1872-1934)

Né au Sénégal, il quitte son pays après ses études et fait carrière dans l'administration des douanes. Il sert au Congo, à Madagascar, à La Réunion, en Guyane et en métropole. Il est élu maire de Dakar puis député du Sénégal de 1914 à 1934. Du 26 janvier 1931 au 19 février 1932, il est sous-secrétaire d'État au ministère des Colonies. C'est la première fois qu'un ressortissant d'Afrique noire accède à la fonction ministérielle.

H8 - MÉTROPOLE ET COLONIES : LA POLITIQUE COLONIALE DE LA IIIème RÉPUBLIQUE (1870-1914)

II. L'empire colonial français entre domination et résistance

B. Les manifestations de la domination coloniale française

1 ▸ Saigon en 1900

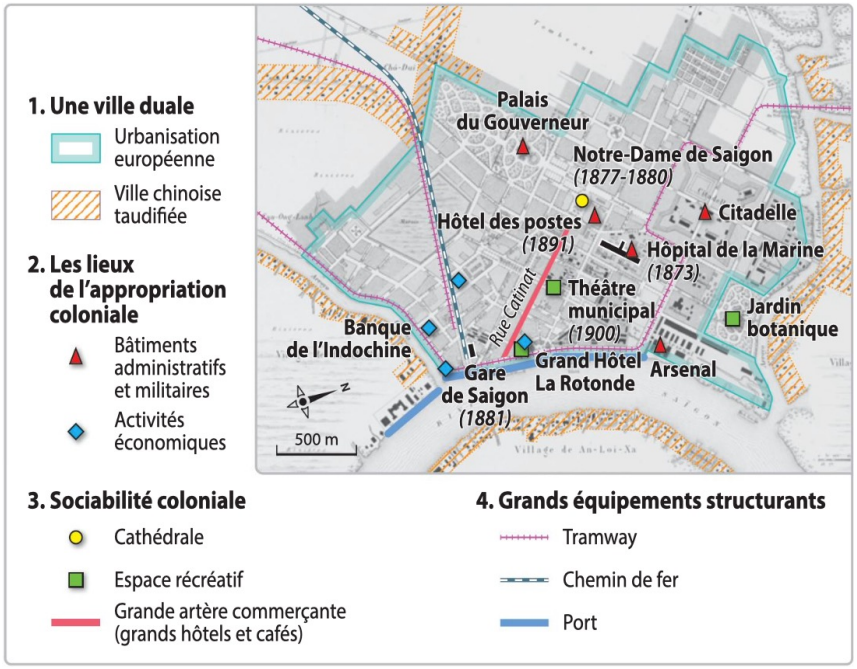

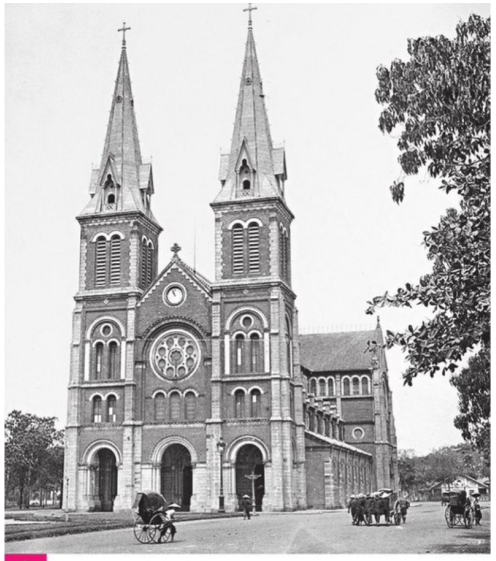

2 Une architecture européenne

Construite de 1877 à 1880, la cathédrale Notre-Dame de Saigon est destinée aux colons français et aux convertis de la colonie. Par son architecture majestueuse, elle cherche aussi à incarner la force de la « civilisation » française.

Point de passage et d'ouverture 3 : Saigon, ville coloniale (pages 222-223)

Consigne : Confrontez les documents pour montrer que Saigon est un centre administratif et économique majeur, qu'elle est une ville moderne mais qu'il y règne une ségrégation forte entre les populations. Vous porterez un regard critique sur les documents.

Point méthode : Porter un regard critique sur un document en histoire

- identifier le point de vue de l'auteur et montrer qu'il existe d'autres points de vue
- repérer les éléments non évoqués (volontairement ou non) dans le document

H8 - MÉTROPOLE ET COLONIES : LA POLITIQUE COLONIALE DE LA IIIème RÉPUBLIQUE (1870-1914)

II. L'empire colonial français entre domination et résistance

B. Les manifestations de la domination coloniale française

4 Hiérarchisation et ségrégation

« À l'époque [vers 1910] Bandiagara[1] était l'une des plus importantes villes. La ville abritait en effet une administration militaire comprenant dix officiers et sous-officiers français, et une administration civile comprenant un commandant de cercle, un adjoint et six ou sept agents civils français. C'est dire l'importance de la présence française dans la ville […]. Les Blancs avaient leur quartier d'habitation sur la rive gauche du Yaamé, et les indigènes de Bandiagara sur la rive droite. [Dans] le quartier des Blancs, n'y vivaient que les Blancs eux-mêmes et leurs principaux auxiliaires indigènes : les gardes de cercle (agent chargés de la police) et les tirailleurs (militaires indigènes). Quant aux fonctionnaires civils indigènes et au personnel domestique des Blancs (boys, cuisiniers et autres), ils devaient impérativement regagner chaque soir la ville indigène sur la rive droite du Yaamé. »

Amadou Hampâté Bâ (1901-1991), *Amkoullel, l'enfant peul*, © Actes Sud, 1991.

1. Ville au sud du Mali.

5 Le travail forcé au Dahomey vers 1900

Pour remplacer l'esclavage, les colonisateurs imposent parfois le travail forcé aux indigènes.

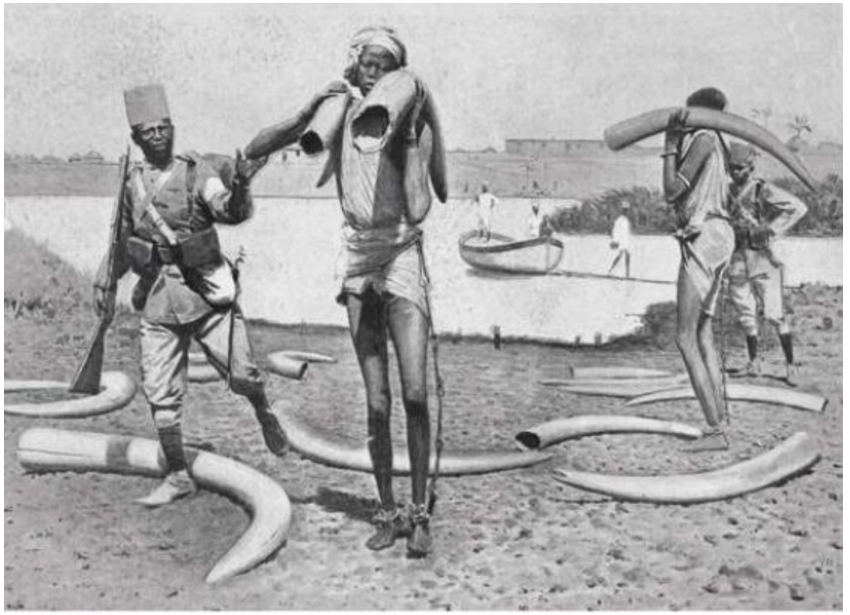

3 Le pillage des ressources naturelles

« Prisonniers transportant des défenses d'éléphant », *L'Illustration*, n° 3153, 1er août 1903.

H8 - MÉTROPOLE ET COLONIES : LA POLITIQUE COLONIALE DE LA IIIème RÉPUBLIQUE (1870-1914)

II. L'empire colonial français entre domination et résistance

C. Une domination coloniale sous-tendue par le racisme

Document 1 **La « mission civilisatrice »**
Couverture d'un cahier scolaire, dessin de G. Daschner, vers 1900.

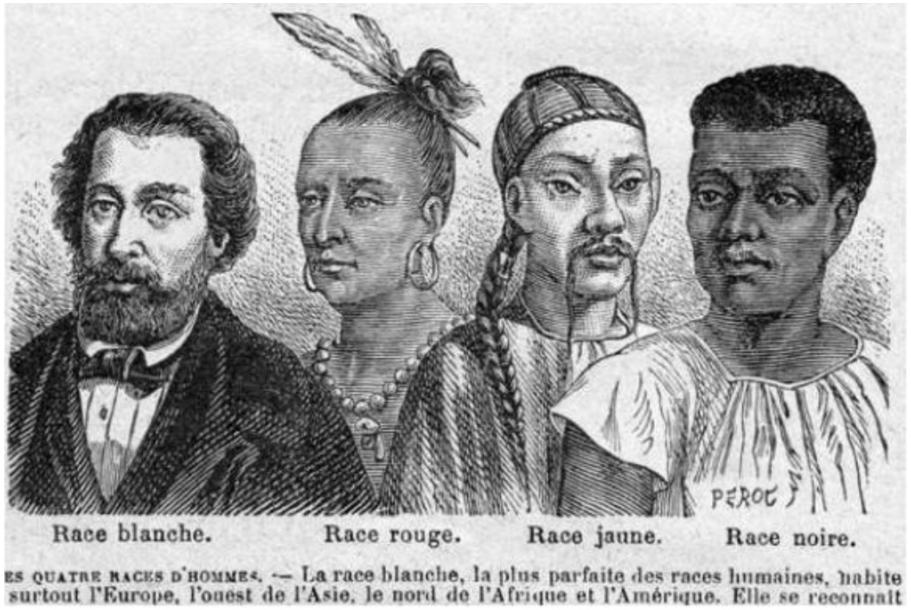

ES QUATRE RACES D'HOMMES. — La race blanche, la plus parfaite des races humaines, habite surtout l'Europe, l'ouest de l'Asie, le nord de l'Afrique et l'Amérique. Elle se reconnaît

4 **Les races humaines**
Perot, illustration du livre d'Augustine Fouillée (sous le pseudonyme de G. Bruno), *Le Tour de la France par deux enfants*, édition de 1904.

L'Exposition coloniale de Marseille en 1906
Une de *La Dépêche illustrée* (détail), 31 décembre 1905.

H8 - MÉTROPOLE ET COLONIES : LA POLITIQUE COLONIALE DE LA IIIème RÉPUBLIQUE (1870-1914)

Schéma bilan

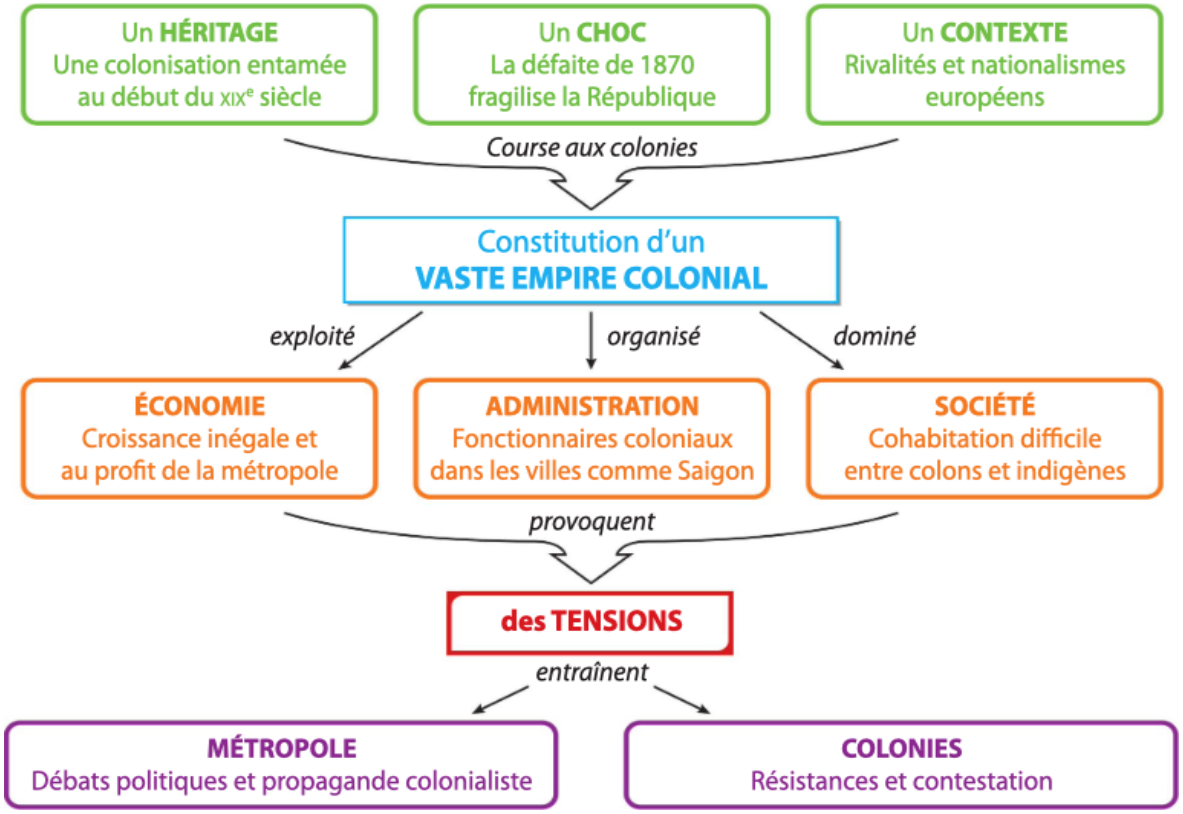

Dates

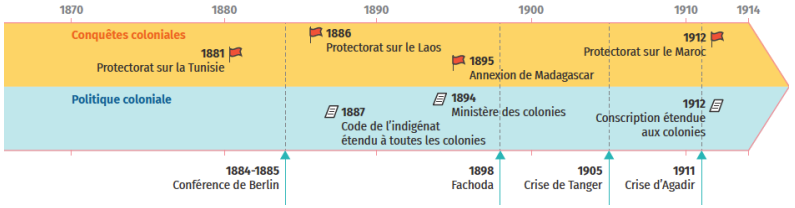

Personnages

Jules Ferry (1832-1893)

Avocat et journaliste, il commence sa carrière politique dans l'opposition républicaine à Napoléon III. En 1870, il est maire de Paris mais est chassé par la Commune. Il joue un rôle majeur entre 1879 et 1882 comme Président du Conseil et Ministre de l'Instruction publique : il fait voter les lois sur la l'enseignement primaire laïc et lance la France sur la voie de l'expansion coloniale.

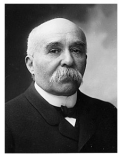

Georges Clemenceau (1841-1929)

Médecin, il entre en politique dans les années 1870 et devient le chef des radicaux dans les années 1880. Il dénonce la violence des conquêtes coloniales et la politique des républicains modérés. Sa carrière est un moment compromise par le scandale de Panama (1892). Il est Président du Conseil de 1906 à 1907 puis de 1917 à 1919 et négocie le traité de Versailles pour la France.

Ranavalona III (1861-1917)

Dernière reine de Madagascar, sur le trône de 1883 à 1897, elle ne parvient pas à s'opposer à la conquête française, résultat de deux expéditions militaires qui établissent un protectorat. En 1897, à la suite d'une révolte populaire anti-française, elle est exilée sur l'île de la Réunion, puis en Algérie, où elle meurt en 1917. Ses restes sont rapatriés à Madagascar en 1938, où elle repose.